



--

B2. Les coordonnées et informations légales de la structure porteuse ont-elles ou vont-elles changer ?

Oui

Non

B3. Veuillez renseigner les champs suivants :

Aide : Remplir les éléments d'identité et autres informations relatifs à la structure porteuse

- Le code APE : code alphanumérique de 4 chiffres et une lettre, attribué par l'INSEE et qui caractérise l'activité principale exercée (APE) d'une entreprise ou d'un établissement

- Le numéro SIRET : code attribué à chaque unité légale composé de 14 chiffres

Précisez:

Nom de la structure

Structure juridique

Siège social (adresse, code postal, ville)

Adresse de correspondance si différente du siège social

Téléphone

Email

Adresse du site internet de la structure porteuse si disponible

Numéro SIRET

Code APE

B4. Le représentant légal a-t-il ou va-t-il changer ?

Oui

Non

B5. Représentant légal :

Le représentant légal est la personne apte à engager juridiquement la structure ou l'établissement qui dispense la formation.

Nom et prénom

Fonction



Téléphone

Email

B6. Responsable du projet :

Le responsable du projet est le contact de la Grande Ecole du Numérique pour toute question relative à la mise en oeuvre du projet.

Nom et prénom

Fonction

Téléphone

Email

B7. Les méthodes d'apprentissages et outils pédagogiques utilisés vont-ils changer ?

Si oui, précisez les changements apportés ou envisagés et expliquez les raisons de ces changements dans la case commentaires.

Exemples : apprentissage par tutorat, apprentissage en ligne, apprentissage par projet, etc.

Oui

Non



Description courte:

Module 14

Module 15

Module 1

Module 2

Module 3

Module 4

Module 5

Module 6

Module 7

Module 8

Module 9

Module 10

Module 11

Module 12

Module 13

Module 14

Module 15

B12. Indiquez le type de validation de l'acquisition des compétences délivrée aux apprenants à l'issue de la formation :

Précisez l'intitulé le cas échéant dans la zone de commentaires.

Définitions :

Diplômes : homologués par l'autorité nationale compétente (le plus souvent l'Education Nationale). Ils certifient un niveau de connaissance, un grade. L'Etat intervient sur le programme et la pédagogie des cursus diplômants.

Titres professionnels : délivrés par des organismes privés ou publics, ou par des ministères non dotés d'instance consultative (Défense, Culture, etc.), et enregistrés au répertoire après instruction et avis de la CNCP.

Certificats de qualification professionnelle : délivrés par les branches professionnelles.

Attestations de fin de formation : délivrées à la fin d'une formation professionnelle par les organismes de formation.

Diplôme

Titre

Certificat



Partie C: FINALISATION DE LA DEMANDE DE RECONDUCTION DU LABEL

Attention, vous êtes sur le point de valider votre demande de reconduction du label Grande Ecole du Numérique. Après envoi, celui-ci ne sera plus modifiable.

C1. Avez-vous rencontré des problèmes lors du remplissage de ce formulaire, ou avez-vous des remarques à faire sur celui-ci ? (750 caractères maximum)

C2. Déclaration sur l'honneur :

Je certifie que les informations fournies ci-dessus sont complètes, véridiques et exactes.

Vous venez de compléter votre demande de reconduction du label. Elle sera étudiée par la Grande École du Numérique qui reviendra vers vous dans les plus brefs délais.

Merci et à bientôt !